6 juillet 2017
Français
Original: anglais*

**Vingt-septième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes**
Guatemala, 2-6 octobre 2017
Point 3 de l'ordre du jour provisoire**
**Principales tendances et mesures de lutte à l'échelle régionale en matière de trafic de drogues**

# Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale

## Note du Secrétariat

## I. Introduction

1. On trouvera, dans le présent document, des informations sur les initiatives de coopération régionale et sur l'assistance fournie par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) aux gouvernements des pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour lutter contre le trafic de drogues et les infractions connexes. Ce document rend plus particulièrement compte des faits nouveaux survenus depuis la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, qui a eu lieu à Santiago du 3 au 7 octobre 2016.

## II. Contrôle des précurseurs

### Colombie

2. Le Système intégré de surveillance des cultures illicites a continué de donner au Ministère colombien de la justice et du droit des avis techniques sur un certain nombre d'initiatives, comme des travaux de recherche et des études sur le contrôle des substances.

### Mexique

3. En 2017, le Bureau de la liaison et des partenariats de l'ONUDC au Mexique et la Commission fédérale pour la protection contre les risques sanitaires (COFEPRIS) ont achevé l'installation des dernières versions de deux plates-formes logicielles de contrôle des précurseurs: le Système national de contrôle des drogues (NDS) et le Système international d'autorisation des importations et des exportations (Système I2ES). Le Mexique est ainsi devenu le premier pays d'Amérique latine à utiliser la

* Disponible uniquement en anglais, espagnol et français, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.
** UNODC/HONLAC/27/1.


Merci de recycler

dernière version de ces logiciels. Depuis l'installation de ces systèmes, l'équipe de l'ONUDC chargée du logiciel NDS et la COFEPRIS se sont employées à corriger les erreurs d'exécution et à mettre au point, à l'intention des utilisateurs, des outils de formation qui revêtent la forme d'études de cas pratiques.

**Pérou**

4. En février 2017, l'ONUDC a fourni 100 trousses de dépistage préliminaire de précurseurs et de substances chimiques au Bureau national de contrôle des précurseurs chimiques du Pérou. Pour la première fois, les trousses étaient adaptées à la liste de substances chimiques placées sous contrôle au Pérou et assorties d'équipements de protection individuelle.

5. Comme le proposait l'ONUDC, la liste de substances chimiques placées sous contrôle au Pérou a été élargie par le Bureau national afin d'assurer un contrôle plus efficace de toutes les substances chimiques indépendamment de leur concentration.

6. Le Bureau de l'ONUDC au Pérou a organisé plusieurs ateliers sur l'utilisation des méthodes du système mondial de localisation afin d'appuyer la mise en œuvre progressive d'une méthodologie reposant sur le système GPS, qui permet d'obtenir, pour la première fois au Pérou, un registre géoréférencé des utilisateurs de substances chimiques sous contrôle.

# III. Assistance juridique et lutte contre le blanchiment d'argent

**Amérique centrale et Caraïbes**

7. Dans le cadre du Programme mondial de l'ONUDC contre le blanchiment d'argent, le produit du crime et le financement du terrorisme, le Bureau régional de l'ONUDC pour l'Amérique centrale et les Caraïbes au Panama a continué de fournir à 13 États Membres de la région une assistance technique dans le domaine de la contrebande d'espèces, en particulier pour l'application de la recommandation 32 du Groupe d'action financière.

8. Le Bureau régional de l'ONUDC a continué d'appuyer les mesures prises par les autorités nationales salvadoriennes pour réformer la loi nationale contre le blanchiment d'argent, afin de l'aligner sur les normes internationales.

**Bolivie (État plurinational de)**

9. En mars 2017, le Gouvernement bolivien a promulgué, en remplacement d'une loi adoptée en 1988, deux nouvelles lois qui constituent l'épine dorsale d'un nouveau cadre réglementaire sur les drogues: a) la loi générale sur la coca; et b) la loi contre le trafic illicite de substances placées sous contrôle. Cette dernière comprend une section détaillée sur la confiscation d'avoirs. Au cours du deuxième semestre de 2016, l'ONUDC a fourni, par l'intermédiaire de son Bureau de pays dans l'État plurinational de Bolivie et en coordination avec son siège à Vienne et le Bureau régional pour l'Amérique centrale et les Caraïbes au Panama, une assistance juridique et technique au Gouvernement sous la forme d'une révision approfondie du projet de loi contre le trafic illicite des substances placées sous contrôle. Le Bureau de pays a organisé des réunions et des ateliers pour fournir une assistance juridique et technique conforme aux obligations contractées par la Bolivie en vertu des traités relatifs au contrôle des drogues, y compris sa réserve formulée à la Convention de 1961. L'ONUDC aide actuellement le Gouvernement à rédiger les règlements correspondants.

**Colombie**

10. Pendant la période considérée, le personnel du Bureau de l'ONUDC en Colombie a formé 403 agents des services de détection et de répression et du système judiciaire aux techniques et aux meilleures pratiques d'enquête et de poursuite visant

des infractions en lien avec la corruption et les pratiques nationales et internationales d'offre de pots-de-vin.

11. En novembre 2016, l'ONUDC a achevé, par 17 ateliers tenus dans 14 villes du pays, le deuxième cycle d'une série d'activités organisées en Colombie dans le cadre d'une simulation d'enquêtes judiciaires en rapport avec le financement du terrorisme. De plus, l'ONUDC et le Gouvernement argentin ont mis en commun leur expérience et leurs bonnes pratiques d'enquête, de poursuite et de jugement relatives au financement d'infractions graves, y compris le terrorisme.

12. L'ONUDC et le Gouvernement colombien ont mis en commun leur expérience et leurs bonnes pratiques d'enquête et de poursuite mises en œuvre dans le cadre d'affaires liées à la corruption transnationale et à la déontologie.

**Panama**

13. En 2016, le Bureau régional au Panama, en étroite coopération avec l'Universidad Latina de Panamá, a créé et dispensé la première formation diplômante sur le blanchiment d'argent, le terrorisme et son financement. Cette formation a été suivie par 30 fonctionnaires du Bureau du Procureur général du Panama.

14. Le Bureau régional au Panama a aidé le Bureau du Procureur général à créer une unité spécialisée dans le blanchiment d'argent et à rédiger un manuel sur le recouvrement d'avoirs qui devrait bientôt être approuvé par le Procureur général.

**Pérou**

15. En septembre 2016, le Pérou a organisé le quatrième forum international sur la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. L'ONUDC y a participé et a souligné qu'il importait de renforcer les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent, notamment dans les régions où une culture de coca et un trafic de drogues sont généralement signalés.

# IV. Renforcement des forces de police nationales et des initiatives de coopération

**Amérique centrale et Caraïbes**

16. Toutes les initiatives menées par l'ONUDC en Amérique centrale ont continué d'appuyer, directement ou indirectement, l'exécution de la Stratégie pour la sécurité du Système d'intégration de l'Amérique centrale.

17. En avril 2014, le Bureau régional de l'ONUDC au Panama et l'Office chargé de la sécurité et de la lutte contre la criminalité (CARICOM) ont lancé le Programme régional de l'ONUDC à l'appui de la stratégie de la CARICOM sur la criminalité et la sécurité 2014-2016, qui pose les bases de l'élaboration des opérations et des programmes de l'ONUDC dans les Caraïbes. En août 2015, l'ONUDC a renforcé sa présence dans les Caraïbes avec l'inauguration, à la Barbade, d'un Bureau de programme pour les Caraïbes. Un deuxième bureau devrait être créé au Guyana au troisième trimestre de 2017 pour mettre en œuvre une nouvelle initiative nationale de lutte contre la corruption.

18. L'ONUDC a fourni une assistance aux forces de police d'Amérique centrale en organisant des activités de formation sur la cybercriminalité, en particulier dans le cadre du programme du Groupe de travail chargé de la criminalité envers les enfants sur l'Internet.

19. L'ONUDC a continué d'appuyer le travail du service de cybercriminalité mis en place au sein de la Police nationale d'El Salvador, notamment en organisant des activités de formation, en achetant du matériel et des logiciels et en l'aidant à élaborer son plan annuel d'activités.

20. Au Panama, dans le cadre du projet de coopération en matière de sécurité avec le Panama (SECOPA), l'ONUDC a continué de fournir une assistance au Conseil national de sécurité pour la mise en place d'une plate-forme de renseignement destinée à relier les bases de données d'institutions compétentes en vue de renforcer la coopération opérationnelle et l'échange d'informations en temps réel pour lutter contre la criminalité. L'aide fournie par l'ONUDC a consisté en l'achat et en l'adaptation de matériel et de logiciels informatiques, ainsi qu'en la conception d'activités sur mesure de formation au renseignement criminel.

21. Dans le cadre du projet interrégional de renforcement de la coopération en matière d'enquête et de justice pénale le long de la route de la cocaïne en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Afrique de l'Ouest (CRIMJUST), l'ONUDC a fourni une assistance technique aux bureaux du Procureur général du Panama et de la République dominicaine. Parmi les activités initiales organisées dans le cadre de ce projet, on peut citer une activité de formation à l'intégrité institutionnelle dispensée à des agents des services de détection et de répression des pays bénéficiaires de la région Amérique latine et Caraïbes.

**Bolivie (État plurinational de)**

22. En mai 2017, l'ONUDC a organisé une formation internationale pour aider le Gouvernement bolivien à assurer le suivi des recommandations opérationnelles de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue.

23. Pendant le premier semestre de 2017, le Bureau de pays dans l'État plurinational de Bolivie a organisé, avec le Bureau en Colombie, le deuxième cours international de formation sur la chaîne de traçabilité et une formation sur les drogues de synthèse, pour appuyer la Force spéciale de lutte contre le trafic de stupéfiants et le Bureau du Procureur général. En mai et en juin, le Bureau de pays a tenu à Vienne, en coordination avec la Section scientifique et du laboratoire, un cours de formation à l'intention d'experts des laboratoires de la Force spéciale de lutte contre le trafic de stupéfiants, de l'Institut de recherches médico-légales (IDIF) et du laboratoire de contrôle de qualité des médicaments et des drogues. Cette formation a consisté à pratiquer, en adoptant une approche analytique, des exercices de laboratoire portant sur la chaîne de traçabilité, la documentation, la préparation et l'extraction d'échantillons et la gestion de la qualité, notamment.

24. En février 2017, dans le cadre des activités du programme CRIMJUST mis en œuvre par l'ONUDC en coordination avec l'Organisation internationale de police criminelle et Transparency International, la Force spéciale de lutte contre le trafic de stupéfiants a participé aux réunions du groupe de travail interorganisations sur les drogues tenues en Argentine et auxquelles ont également pris part des représentants argentins, boliviens, brésiliens, colombiens, équatoriens et péruviens. La Force spéciale a en outre pris part à une importante opération de police dite "Opération Lionfish III", qui a mobilisé 5 000 policiers de 13 pays d'Amérique latine et d'Afrique de l'Est (Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Cabo Verde, Chili, Colombie, Équateur, Ghana, Guinée-Bissau, Nigéria, Panama, Pérou et République dominicaine).

**Colombie**

25. En 2016, le Bureau de pays de l'ONUDC en Colombie a continué de fournir aux autorités nationales et locales une aide technique à la conception et à l'élaboration de plans destinés à garantir la coexistence pacifique et la sécurité, mais aussi à renforcer, hiérarchiser et coordonner, au niveau régional, un ensemble de stratégies et d'actions spécifiques destinées à réduire la criminalité et à renforcer la coexistence pacifique. Dans le cadre de ces plans, la Police nationale a donné la priorité au microtrafic de drogues.

### Mexique

26. En octobre 2016, à l'initiative de la présidence mexicaine de la Communauté des polices d'Amérique (AMERIPOL), l'ONUDC a été invité à rejoindre la Communauté en tant qu'observateur. De même, la présidence a invité le Bureau de la liaison et des partenariats de l'ONUDC au Mexique à la conseiller pour la conception et la mise en œuvre de sa composante de formation pour la période biennale 2016-2017.

27. En conséquence, l'ONUDC et la Police fédérale mexicaine vont dispenser conjointement la formation "LE TrainNet" 2017 (Réseau de formation des forces de l'ordre), qui se tiendra du 30 août au 1er septembre 2017 à México dans le cadre du calendrier d'activités de l'AMERIPOL. Cette formation portera sur des thématiques telles que l'utilisation des crypto-monnaies, l'usage criminel du darknet, la désorganisation des flux financiers illicites, ainsi que la surveillance et la poursuite du trafic d'armes à feu et les enquêtes correspondantes.

28. Pendant la période considérée, le Bureau de l'ONUDC au Mexique et la Commission de la sécurité nationale mexicaine ont considérablement renforcé leur coopération technique, signant deux nouveaux projets destinés à prévenir et à combattre la corruption au sein des forces de police et à fournir une assistance aux victimes de violences sexistes. Les nouveaux projets mis en œuvre par l'ONUDC font partie de l'Initiative bilatérale de Mérida, qui associe le Mexique et les États-Unis d'Amérique.

### Pérou

29. Pendant le premier semestre de 2017, l'ONUDC a formé des agents chargés du contrôle des drogues – procureurs et agents de police – a) à l'identification et à la manipulation des précurseurs, avec, pour la première fois, des substances chimiques réelles; b) à l'amélioration des stratégies d'enquête sur le détournement des précurseurs, conformément aux dernières normes et procédures de contrôle des précurseurs approuvées au Pérou; et c) à l'amélioration de la coopération interinstitutionnelle.

## V. Police des frontières

### Initiatives régionales et sous-régionales

30. Pendant la période biennale 2016-2017, l'Équipe chargée de l'Amérique latine et des Caraïbes dans le cadre du Programme mondial de contrôle des conteneurs, exécuté conjointement par l'ONUDC et l'Organisation mondiale des douanes (OMD), a été très active dans la région. Au moment de l'établissement du rapport, le Programme était mis en œuvre en Argentine, au Brésil, à Cuba, en Équateur, en El Salvador, au Guatemala, au Guyana, au Honduras, en Jamaïque, au Panama, au Pérou, en République dominicaine et au Suriname. Le Brésil et Cuba y ont adhéré en février et juin 2017, respectivement. Les activités menées sont notamment, mais pas exclusivement, les suivantes: formations de base et avancée; suivi et contrôle opérationnels des services mixtes de contrôle portuaire mis en place; et acquisition du matériel nécessaire.

31. Le Projet de communication aéroportuaire (AIRCOP) a également été très actif en Amérique latine et aux Caraïbes, le but étant d'élargir la portée de ses opérations dans la région. Le projet est mis en application dans des aéroports internationaux d'Argentine, de la Barbade, du Brésil, d'El Salvador, de Jamaïque, du Panama, du Pérou et de République dominicaine. De plus, l'ONUDC envisage d'engager des discussions avec l'État plurinational de Bolivie et la Colombie en vue de leur participation à cette initiative dans un avenir proche.

**Bolivie (État plurinational de)**

32. En mars 2017, l'ONUDC a organisé au Panama, à l'intention de représentants boliviens, une mission d'étude pour leur exposer le fonctionnement du Programme mondial de contrôle des conteneurs et les résultats qu'il a permis d'obtenir. La délégation bolivienne, dirigée par le Vice-Ministre de la défense sociale et des substances placées sous contrôle, se composait du Directeur de la Force spéciale de lutte contre le trafic de stupéfiants ainsi que de représentants du Centre de police pour la coordination de la lutte contre les stupéfiants et du Bureau du Procureur général. Cette mission a ouvert la voie à l'exécution du programme en Bolivie. De plus, en avril 2017, la Force spéciale a participé à la cinquième réunion mondiale d'AIRCOP, tenue à São Paulo (Brésil).

# VI. Réseaux régionaux et échange d'informations

**Bolivie (État plurinational de)**

33. Le Bureau de l'ONUDC dans l'État plurinational de Bolivie a continué de coordonner ses activités et de coopérer avec d'autres bureaux de la région dans les domaines suivants: a) élaboration et mise en œuvre de programmes de prévention et de traitement de l'usage de drogues (projet PREDEM) (Bureaux régionaux au Pérou et en Équateur); b) contrôle des conteneurs (Bureau régional au Panama); c) communications aéroportuaires (AIRCOP); et d) chaîne de traçabilité, gestion des tests et contrôle des drogues de synthèse (Bureau de l'ONUDC en Colombie).

34. En 2016, le Gouvernement bolivien a annoncé la création d'un centre d'échange d'informations et de renseignements entre la Bolivie, le Brésil et le Pérou. Cette initiative a été appuyée par l'ONUDC dans le cadre des deux propositions présentées par le Bureau de pays en 2016 en vue de faciliter la coopération régionale en matière de contrôle des drogues. Afin de donner suite à ces propositions, le Bureau de pays a tenu, au premier semestre de 2017, des réunions avec des ambassades des pays voisins pour promouvoir la coopération dans la région.

# VII. Analyse des tendances et études sur le trafic de drogues et les questions connexes

**Bolivie (État plurinational de)**

35. En janvier 2017, l'ONUDC a présenté son rapport annuel de validation des informations relatives à l'incinération et à la destruction des drogues saisies dans l'État plurinational de Bolivie. Ce rapport montrait que les saisies de chlorhydrate de cocaïne avaient augmenté par rapport aux chiffres précédents (passant de 8 602 à 17 764 kg), alors que les saisies de cocaïne base et de marijuana affichaient une baisse (passant de 12 682 à 12 193 kg et de 26 198 à 15 190 kg, respectivement). L'ONUDC prévoyait de présenter en juillet 2017 le rapport sur les activités d'incinération et de destruction menées au premier semestre de 2017, ainsi que son rapport sur le contrôle de la culture de la coca pour 2016. La loi contre le trafic illicite de substances placées sous contrôle récemment adoptée par le Gouvernement bolivien devait permettre d'étudier le taux de conversion de la feuille de coca en cocaïne en coordination avec l'ONUDC. On prévoit également de lancer une étude sur le rendement des cultures de coca d'ici à la fin de 2017.

**Colombie**

36. L'ONUDC a continué d'apporter une assistance technique pour renforcer les capacités nationales et régionales, l'accent étant mis sur l'application et l'adaptation du Référentiel méthodologique pour le suivi des projets départementaux en matière de drogues.

37. Le Bureau de l'ONUDC en Colombie a publié un rapport sur les propriétés chimiques de la marijuana commercialisée dans le pays. Cette étude a montré que la marijuana produite dans ce pays n'avait pas, vu sa teneur élevée en *delta*-9-tétrahydrocannabinol (*delta*-9-THC) et sa faible concentration en cannabidiol (CBD), de propriétés thérapeutiques.

**Mexique**

38. Entre juin 2016 et juin 2017, le Centre d'excellence de l'ONUDC et de l'Institut national de statistique et de géographie sur les statistiques concernant la gouvernance, la sécurité publique, la victimisation et la justice a dispensé des formations en ligne et sur place sur les enquêtes de victimisation à 70 experts de 24 pays d'Amérique latine et des Caraïbes (Argentine, Bolivie (État plurinational de), Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, Jamaïque et Mexique) et de la région Asie-Pacifique (Bangladesh, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Kirghizistan, Malaisie, Mongolie, Pakistan, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, Thaïlande, Timor-Leste, Turquie et Viet Nam).

39. Le Centre d'excellence a fourni, en collaboration avec le Bureau régional de l'ONUDC au Panama, une assistance technique pour la mise en œuvre, l'analyse et la publication finale de la première enquête nationale de victimisation. L'enquête a été publiée en mars 2017 au Panama.

40. En juin 2016, le Programme de surveillance des cultures illicites de l'ONUDC a présenté, en coordination avec le Gouvernement mexicain, son premier rapport public sur la surveillance des cultures de pavot au Mexique. Ce rapport portait sur la période allant de juillet 2014 à juin 2015 et présentait une estimation des superficies consacrées à la culture de pavot ainsi que les données, les méthodes et les procédures utilisées pour produire ces estimations. Les travaux menés dans le cadre de ce projet se sont poursuivis pendant la période biennale 2016-2017 et l'on a élargi le champ d'étude à l'élaboration et à l'essai d'une méthode d'estimation du rendement des cultures de pavot à opium.

**Panama**

41. Dans le cadre de l'initiative SECOPA, l'ONUDC a aidé le Système intégré de statistiques sur la criminalité du Panama à créer un centre national d'excellence sur les tendances de la drogue et de la criminalité. Afin d'améliorer la qualité des statistiques et de l'analyse des tendances de la criminalité et des infractions liées à la drogue dans le pays, l'ONUDC a dispensé une formation et une assistance technique au personnel des institutions nationales qui participait aux activités du Système intégré.

**Pérou**

42. En juillet 2016, le Bureau de l'ONUDC au Pérou et la Commission nationale pour le développement et un mode de vie exempt de drogues (DEVIDA) ont publié et présenté l'enquête annuelle sur la culture du cocaïer 2015 (Coca Cultivation Survey 2015). D'après ce rapport, au 31 décembre 2015, la superficie consacrée à la culture du cocaïer au Pérou était estimée à 40 300 ha, soit 6,1 % de moins qu'en 2014 (42 900 ha). Ces chiffres ont confirmé la tendance à la baisse observée depuis 2011 (62 500 ha), tendance qui a coïncidé avec le déploiement, par le Gouvernement, de la Stratégie nationale de contrôle des drogues (2012-2016).

43. En avril 2017, l'ONUDC et la DEVIDA ont signé un nouvel accord de coopération technique fondé sur une révision de projet (pour la période biennale 2017-2018) convenue avec le Gouvernement. L'objectif de cet accord est de fournir aux autorités un rapport annuel dans lequel figurent des informations fiables relatives aux activités liées à la culture du cocaïer. Il devrait notamment contenir une analyse des tendances de la culture du cocaïer, de la chaîne d'approvisionnement en cocaïne et du recoupement entre les zones d'exploitation minière illégale et les zones de culture du cocaïer.

# VIII. Initiatives de réduction de la demande

### Initiatives régionales et sous-régionales

44. Dans le cadre du projet PREDEM, l'ONUDC a réalisé la troisième étude épidémiologique sur l'usage de drogues chez les étudiants dans la Communauté andine (Bolivie (État plurinational de), Colombie, Équateur et Pérou).

### Amérique centrale et Caraïbes

45. L'ONUDC a continué d'appuyer les efforts de réduction de la demande de drogues en Amérique centrale dans le cadre du Programme "Familles fortes", mené avec succès au Costa Rica, en El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua, au Panama et en République dominicaine. Ce Programme se fonde sur des éléments scientifiques et l'on y travaille avec des familles de certaines communautés à risque pour développer les compétences parentales et élaborer des approches face aux facteurs de risque liés à l'usage de drogues.

46. En République dominicaine, l'ONUDC a mené un certain nombre d'activités dans le cadre du projet destiné à prévenir et à traiter le VIH/sida chez les toxicomanes et les détenus et à leur fournir des soins et une assistance. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des toxicomanes en instaurant et en renforçant un modèle durable d'assistance complète qui entraîne une diminution des comportements à risque liés au VIH et à d'autres maladies sexuellement transmissibles parmi les consommateurs d'héroïne.

47. L'ONUDC a continué de mettre en œuvre, en coordination étroite avec le Conseil national de lutte contre les drogues dominicain, un programme national de réduction de la demande de drogues destiné à renforcer les compétences parentales en République dominicaine.

### Bolivie (État plurinational de)

48. Le Bureau de pays de l'ONUDC dans l'État plurinational de Bolivie a fourni, dans 139 communautés éducatives de cinq capitales départementales, une assistance technique en matière de prévention de l'abus de drogues à plus de 3 900 enseignants qui, à leur tour, sensibiliseront plus de 92 000 élèves. En outre, 1 000 médiateurs et 7 000 parents ont été formés aux problèmes liés à la consommation de drogues et aux compétences requises pour prodiguer une meilleure éducation.

49. En collaboration avec le projet PREDEM, le Bureau de pays de l'ONUDC a continué d'appuyer l'Initiative de la jeunesse andine, favorisant l'accès des jeunes aux réseaux sociaux pour prévenir l'abus de drogues. Le Bureau a également fourni une aide technique à la prévention des drogues aux pouvoirs publics départementaux et municipaux, et dispensé une formation à des agents sélectionnés par le Gouvernement bolivien pour mettre en œuvre le Programme "Familles fortes" qui, au mois de décembre 2016, avait bénéficié à 200 familles. Au mois de juin 2017, 269 professionnels de santé spécialisés dans les questions de toxicomanie ont été formés à appliquer les normes de traitement et de réadaptation des toxicomanes dans le cadre du programme Treatnet.

### Brésil

50. Le Bureau de la liaison et des partenariats de l'ONUDC au Brésil s'est vu octroyer une subvention pour examiner les normes internationales de traitement des troubles liés à l'usage de drogues avec le Secrétaire national brésilien aux politiques relatives aux drogues aux fins de l'établissement de stratégies nationales d'évaluation des services antidrogues au Brésil. Puisque les normes ont été établies conjointement par l'ONUDC et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'initiative a été menée en coopération avec les bureaux de pays et les bureaux régionaux de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), qui agissait en sa qualité de Bureau régional de l'OMS pour les Amériques.

51. En décembre 2016, le Bureau de l'ONUDC au Brésil a appuyé un atelier pour décideurs sur la nature, la prévention et le traitement des troubles liés à l'usage de drogues auquel ont participé 50 personnes, principalement de pays d'Amérique latine, y compris des fonctionnaires, des professionnels de la santé et des travailleurs sociaux. Le débat s'est appuyé sur le manuel de formation des décideurs à la nature, à la prévention et au traitement des troubles liés à l'usage de drogues élaboré par l'ONUDC.

52. Afin que l'on ait un plus large éventail d'initiatives à plusieurs niveaux, le Bureau de l'ONUDC au Brésil a étudié les possibilités d'établir de nouveaux partenariats entre les municipalités et les États fédérés. Des discussions ont été engagées avec la ville de Recife afin de fournir une aide technique à l'élaboration de stratégies relatives aux drogues, en mettant l'accent sur la prévention.

53. En décembre 2016, l'ONUDC a commencé à mettre en œuvre un projet intitulé "Line Up Live Up", qui vise à prévenir la criminalité par le sport dans le district fédéral et à Rio de Janeiro. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Programme mondial de l'ONUDC pour la mise en œuvre de la Déclaration de Doha et met l'accent sur le développement des compétences nécessaires à la vie courante pour renforcer la capacité des jeunes à résister à la criminalité, à la violence et à l'abus des drogues.

### Colombie

54. En 2017, un séminaire international sur la prévention de la consommation de substances psychoactives, notamment sur les expériences vécues et les difficultés rencontrées dans le déploiement d'actions de prévention fondées sur des données probantes, s'est tenu à Medellín (Colombie) dans le cadre du projet PREDEM afin de permettre un échange de données d'expérience et d'informations scientifiques.

55. En ce qui concerne le système d'alerte précoce mis au point par l'Observatoire colombien des drogues, le Programme de réduction de la demande de drogues de l'ONUDC a continué de renforcer les capacités du réseau des institutions nationales qui participent à la surveillance des substances psychoactives pour leur permettre d'identifier les caractéristiques et les effets des substances chimiques, ainsi que les mesures à prendre par le système d'alerte précoce.

### Équateur

56. Pendant la période considérée, le Bureau régional pour le Pérou et l'Équateur a mis en œuvre trois projets locaux de prévention sélective visant les enfants des rues, les adolescents et les délinquants juvéniles.

57. L'ONUDC a formé, dans le cadre du programme de prévention "Familles fortes", 76 médiateurs au profit de plus de 600 familles d'Équateur.

58. L'ONUDC a formé de jeunes dirigeants de l'Initiative pour les jeunes d'Équateur à promouvoir des activités de prévention au travers des réseaux sociaux. En outre, l'ONUDC a formé 685 stagiaires dans le cadre du programme Treatnet, qui se fonde sur des données scientifiques.

### Mexique

59. En 2016 et 2017, le Bureau de la liaison et des partenariats de l'ONUDC au Mexique a activement participé aux réunions à huis clos sur les politiques de lutte contre la drogue et sur la suite donnée à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue organisées en 2016 par le Ministère mexicain des relations extérieures.

### Pérou

60. Pendant la période considérée, l'ONUDC a élaboré quatre modèles d'intervention de prévention et de traitement visant les populations vulnérables du Pérou. Le Bureau a également mis en œuvre 22 modules de santé mentale au sein de

centres communautaires de tout le pays et aidé à l'élaboration de normes techniques pour le traitement des personnes présentant une intoxication aiguë liée à l'usage de substances psychotropes.

61. Le Bureau de l'ONUDC au Pérou a organisé cinq ateliers de formation de médiateurs pour le programme de prévention "Familles fortes" dans les régions d'Ayacucho, de Pucallpa, de San Martín, de La Libertad et de Tacna. Une mise en commun des expériences, à laquelle ont participé des parents de cinq régions différentes, a été organisée afin de faire le point sur l'évolution du programme.

**Paraguay**

62. En décembre 2016, l'ONUDC a présenté au Gouvernement paraguayen le projet de texte définitif de sa politique nationale de lutte contre les drogues. Le Secrétariat national antidrogue, principale institution du pays spécialisée dans ce domaine, a envisagé de proposer, à titre provisoire, que la politique soit officiellement adoptée en août 2017.

# IX. Développement alternatif

**Bolivie (État plurinational de)**

63. Le Bureau de l'ONUDC en Bolivie a continué d'apporter une aide technique au développement alternatif dans la municipalité de La Asunta. Le Bureau a fait porter l'essentiel de son action sur la sécurité alimentaire, la production de matière végétale dans des serres locales pour élargir et consolider la chaîne de valeur du café, la création de fermes intégrées au sein de systèmes agroforestiers, la gestion forestière au moyen de plantations et de plans de gestion, et le renforcement de l'accès des producteurs et des associations de production aux prêts privés.

**Colombie**

64. Par l'intermédiaire du Système intégré de surveillance des cultures illicites, qui est l'une des composantes du programme de développement alternatif, le Bureau de l'ONUDC en Colombie a assuré le suivi des stratégies gouvernementales de développement alternatif et de substitution de cultures illicites. Dans les territoires d'intervention, le Système collecte (en amont, à mi-parcours et en fin de programme) des informations sur la vérification des cultures illicites, ainsi que sur la situation sociale, économique, environnementale et institutionnelle de ces territoires afin d'aider le Gouvernement à consolider les territoires en y mettant fin aux cultures illicites et en y favorisant une culture de la légalité.

65. L'ONUDC a appuyé les mesures prises pour faciliter l'accès aux terres dans les régions qui bénéficient de programmes de développement alternatif, coopérant avec l'Agence nationale des terres pour la formalisation des titres de propriété foncière sur les territoires objets de cultures illicites. L'octroi de titres de propriété foncière a été un facteur déterminant dans l'intégration des communautés à l'économie licite colombienne.

66. L'ONUDC a également aidé le Gouvernement colombien à mettre en œuvre le nouveau programme de substitution des cultures illicites dans le cadre des accords de paix. Ce programme vise à éradiquer les cultures illicites par la substitution volontaire et à combattre la pauvreté en offrant aux agriculteurs de nouvelles possibilités de culture et en renforçant l'accès des organisations agricoles aux marchés nationaux et internationaux.

# X. Recommandations

67. Il est nécessaire de promouvoir une coopération régionale, bilatérale et internationale plus efficace contre le trafic de drogues ainsi qu'une approche équilibrée entre les stratégies de réduction de l'offre et de la demande.

68. Les politiques et programmes de lutte contre la drogue devraient s'appuyer sur des données scientifiques, traiter les droits fondamentaux comme une question prioritaire et être suivis et évalués de manière appropriée.

69. Des efforts plus soutenus s'imposent pour promouvoir une prévention et un traitement de la toxicomanie fondés sur les normes et les bonnes pratiques internationales.

70. Une assistance spécifique doit être apportée aux procureurs chargés d'enquêter sur le blanchiment d'argent pour renforcer leurs capacités d'analyse criminalistique financière.

71. Compte tenu du fait que la fabrication, le trafic et la consommation de drogues de synthèse augmentent et que les mécanismes internationaux de contrôle des précurseurs évoluent, il faudrait que les gouvernements de la région envisagent de remplacer leurs plates-formes nationales de contrôle des précurseurs par les versions les plus récentes des systèmes NDS et I2ES et de renforcer leur échange d'informations concernant les tendances régionales.